



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE RÉGION
ILE-DE-FRANCE

BOURNIER ARRIVÉ LE
12 MARS 2021
SG

Service Territoires

Adresse postale :

2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111
78153 Le Chesnay Cedex
Tél. : 01 39 23 42 31
emmanuelle.suzanne@icf.chambagri.fr

Le Chesnay, le 10 mars 2021

2510700851U00001 01120

Monsieur Arnaud PERICARD
Maire de SAINT GERMAIN EN LAYE
BP 10 101
78101 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX

N/ Réf. : 2021_ST_070_DH_ES

Objet : Modification n° 1PLU de SAINT GERMAIN EN LAYE
Avis de la Chambre d'agriculture

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification n°1 du plan local d'urbanisme de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 8 mars 2021.

Il consiste à :

- Préciser certaines règles du PLU pour une meilleure application et compréhension (règles d'implantation, de hauteur maximale, de stationnement, de plantation des espaces libres...)
- Harmoniser certaines règles dans l'ensemble des zones du PLU (règles de hauteur, d'aménagement des Espaces Paysagers Protégés...)
- Ajuster et compléter les définitions dans le lexique du règlement (extension, la mixité fonctionnelle, une saillie, une marge de recul...)
- Adapter certaines règles (mixité fonctionnelle, hauteur, emprise au sol...) de la zone UB afin d'accompagner au mieux la qualité des futurs projets de cette zone de renouvellement urbain ;
- Ajuster certaines règles de la zone UEb afin de garantir la faisabilité du projet de déchèterie intercommunale (règles d'implantation...)
- Introduire de nouvelles règles spécifiques dans les zones urbaines (règles en cas de piscine, le stationnement, les coefficients environnementaux, les sous-destinations autorisées, l'implantation, la hauteur...)
- Modifier les plans de zonage (notamment des corrections minimales d'erreurs, des évolutions d'emplacement réservés...)
- Préciser la palette des couleurs de la Ville annexée au règlement du PLU.

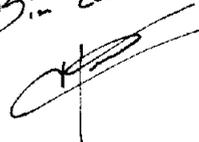


Lettre PLU
Saint-Germain-en-Laye :
2021_ST_070_DH_ES

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification du PLU ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,

Bin cadoret


Signé par Christophe HILLAIRET

Signed and certified by yousign 